

Des drones pour le territoire arctique

Par Yves Bélanger
Professeur au département de
science politique de l'UQAM

Problématique de guerre froide, la militarisation de l'Arctique suscite à nouveau l'intérêt depuis que le réchauffement planétaire laisse entrevoir un accès plus libre aux eaux de la zone polaire. Il va sans dire que l'attention des pays qui bordent cet océan (Canada, États-Unis, Danemark, Russie et Norvège) est acquise, S'ajoute un nombre croissant d'acteurs de la scène internationale qui voient dans cette partie du globe un enjeu économique ou politico-stratégique. La Chine par exemple figure parmi les pays qui s'intéressent à la question¹.

Un bilan récent des forces et capacités militaires des pays de la région arctique montre que le processus actuel donne surtout lieu au remplacement des équipements et à un déploiement conséquent de navires capables de circuler dans les glaces. Le Canada, le Danemark et la Norvège sont particulièrement actifs sur ce dernier front². Mais d'autres équipements sont également mis à contribution parmi lesquels les drones semblent être appelés à jouer un rôle croissant.

¹ Linda Jakobson, « China Prepares for an Ice-Free Arctic » *SIPRI Insight on Peace and Security*, no 2, 2010, mars 2010.

² Siemon T. Wezeman, « Military Capabilities in the Arctic », *SIPRI Background Paper*, mars 2012.

Les drones sont déjà utilisés dans l'Arctique à des fins de recherche³. L'intérêt militaire est plus récent. Le 20 mars dernier l'organe de financement de la recherche militaire aux États-Unis, la Defense Advanced Research Projects Agency ou DARPA, lançait un appel de propositions auprès de l'industrie en vue de doter les États-Unis d'une capacité accrue de surveillance du territoire en surface et sous la calotte glaciaire. L'administration étudie la possibilité d'utiliser massivement les drones. Comme les autorités russes nourrissent des plans similaires, les autres pays limitrophes songent à se lancer dans leurs propres programmes. La Norvège étudie actuellement les contraintes réglementaires et budgétaires susceptibles de freiner le recours à la flotte de drones que son gouvernement voudrait acquérir. Le Canada voit dans la mise à contribution de cette technologie d'avion sans pilote une nouvelle façon de renforcer sa présence en Arctique par l'ajout de ressources aux navires extracôtiers appelés à assurer la patrouille maritime arctique ainsi qu'aux avions à long rayon d'action et satellites actuellement déployés.

Nous assistons donc à la naissance d'un nouveau champ de développement de

³ B. Mulac et al, « Remote Sensing in the Arctic with Unmanned Aircraft » Symposium on Remote Sensing of Environment, International Center on Remote Sensing of the Environment (ICRSE), Sydney, Australia, avril 10-15, 2011

technologies adaptées au territoire polaire et, qui sait, peut-être d'un nouveau marché de redéploiement pour l'industrie de défense en activité au Canada.